



Municipalité de Grand-Métis

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE GRAND-MÉTIS

**AVIS PUBLIC
CODE D'ÉTHIQUE DES ÉLUS MUNICIPAUX ET
CODE D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Grand-Métis ;

Que lors de la séance ordinaire du 15 août 2016, 2 AVIS DE MOTION ont été donnés qu'à l'assemblée du Conseil du 12 septembre 2016, un projet de règlement portant sur le code d'éthique des élus et un projet de règlement portant sur le code d'éthique des employés municipaux seront présentés pour adoption suite à la modification de la loi.

Quiconque désire prendre connaissance desdits projets de règlement pourra le faire en se présentant au bureau municipal aux heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 16 AOÛT 2016

Chantal Tremblay,

Directrice générale secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 9h00 heure et 10h00 heure le 16^{ème} jour d'août 2016.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 16^{ème} JOUR DU MOIS D'AOÛT 2016

Directrice générale secrétaire trésorière